



Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comité des transports**Sixième session**

Bangkok, 12 et 13 novembre 2020

Rapport du Comité des transports sur les travaux de sa sixième session**I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention**

1. Les recommandations ci-après sont portées à l'attention de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) :

Recommandation 1

Le Comité constate qu'en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la connectivité de transport est devenue une partie intégrante des politiques d'intervention et de relèvement liées à la pandémie et de la poursuite des progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Il demande qu'une attention particulière soit accordée à la question du transport ferroviaire qui a démontré sa résilience pendant la pandémie de COVID-19. Il réaffirme le rôle essentiel de la coopération régionale en matière de transport dans ces domaines et recommande que les initiatives concrètes de collaboration sur la connectivité de transport et le transport de marchandises durables propres à rendre les chaînes d'approvisionnement efficaces et résilientes soient reprises dans le cadre des mécanismes régionaux de la CESAP, notamment dans l'élaboration du projet de la prochaine phase du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique qui sera examiné en 2021 par la quatrième Conférence ministérielle sur les transports.

Recommandation 2

Le Comité est d'avis qu'il faut redoubler d'efforts pour faire progresser la connectivité des transports régionaux et interrégionaux, notamment en ce qui concerne le Réseau routier asiatique, le réseau ferroviaire transasiatique, les ports et les réseaux maritimes et les couloirs intermodaux comportant des ports secs, en tenant dûment compte de la situation des pays ayant des besoins particuliers. À cet égard, le Comité est favorable à la poursuite de l'harmonisation des normes techniques, selon qu'il conviendra, à l'amélioration des cadres juridiques, à l'accélération de l'informatisation et de l'échange électronique de données, ainsi qu'à l'adoption d'autres mesures pertinentes et à la poursuite de la mise en commun des meilleures pratiques propres à améliorer

la connectivité régionale. Dans ce contexte, le Comité recommande que la quatrième Conférence ministérielle tienne dûment compte de tous ces domaines thématiques dans l'élaboration du projet de la prochaine phase du Programme d'action régional.

Recommandation 3

Le Comité réaffirme qu'il importe de continuer à examiner les questions liées à la connectivité des transports entre l'Europe et l'Asie, notamment le transport multimodal et les solutions logistiques, conformément à son mandat. Dans ce contexte, il demande au secrétariat de réfléchir aux moyens de faire participer, à moindre coût, d'autres interlocuteurs issus des gouvernements, du secteur privé et de la communauté scientifique, ainsi que des acteurs issus d'autres régions, aux pourparlers sur la connectivité euro-asiatique.

Recommandation 4

Le Comité, ayant examiné les défis que le secteur des transports doit relever en ce qui concerne la durabilité environnementale, notamment la limitation des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'adoption progressive de modes de transport durables de marchandises et de passagers, la promotion du développement de systèmes de transports publics de passagers, de systèmes de transport intelligents et de la mobilité intelligente, la promotion de la mobilité électrique et de la planification intégrée des transports urbains tout en tenant compte aussi de la situation unique de chaque pays, recommande que la quatrième Conférence ministérielle intègre les dimensions environnementales pertinentes des systèmes et services de transport dans le projet de la prochaine phase du Programme d'action régional.

Recommandation 5

Le Comité, ayant examiné les questions du transport et de la mobilité sûrs et inclusifs, reconnaît qu'il est urgent d'améliorer la sécurité routière et appelle à une coopération régionale renforcée et à des activités concrètes visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable pertinents dans la prochaine phase du Programme d'action régional. En outre, il est d'avis que les efforts de coopération régionale pourraient également porter sur la sécurité des autres modes de transport, tels que les navires transbordeurs maritimes et nationaux. Dans ce contexte, il recommande que ses membres et ses membres associés collaborent avec le secrétariat en vue de recenser les besoins urgents en matière de sécurité des transports dans la région. Il recommande également que la quatrième Conférence ministérielle accorde une plus large attention aux questions d'accessibilité et d'inclusion dans les domaines du transport et de la mobilité lors de l'élaboration de la prochaine phase du Programme d'action régional.

Recommandation 6

Le Comité, ayant examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique, phase I (2017-2021) et donné des orientations pour la dernière année de son application (2021), ayant pris note de l'invitation du secrétariat à désigner des coordonnateurs nationaux qui évalueront sa mise en œuvre au premier trimestre de 2021, comme l'a demandé la Commission dans sa résolution 73/4, et ayant examiné les domaines prioritaires proposés pour le projet de la prochaine phase du Programme d'action régional dans le contexte de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable et vu la nécessité d'accélérer les progrès à cet égard, recommande que les domaines

d'intervention traditionnels tels que les infrastructures et la connectivité opérationnelle, la sécurité routière, le transport urbain et le passage au numérique des transports soient maintenus dans la prochaine phase du Programme d'action régional, et que parallèlement, une approche plus globale soit aussi envisagée en vue de renforcer les dimensions environnementales et sociales du développement et des opérations de transport dans la conception des résultats et des activités, et prie le secrétariat de prendre les mesures qui conviennent pour organiser des consultations de fond avec les membres et les membres associés sur l'élaboration du projet de la prochaine phase du Programme d'action régional avant la quatrième Conférence ministérielle.

II. Organisation

A. Ouverture, durée et organisation de la session

2. Le Comité a tenu sa sixième session à Bangkok les 12 et 13 novembre 2020, sous la forme de réunions en présentiel et de réunions en ligne en raison de la pandémie de COVID-19. La session a été ouverte par la Secrétaire exécutive de la CESAP. Le discours d'ouverture a été prononcé par M. Saksayam Chidchob, Ministre des transports de la Thaïlande.

3. Compte tenu des contraintes techniques et des limites de temps liées aux réunions en ligne, le secrétariat a tenu des consultations préparatoires informelles avant la sixième session du Comité, du 27 au 29 octobre 2020 (voir www.unescap.org/events/preparatory-consultations-advance-sixth-session-committee-transport). Ces consultations ont permis aux membres, aux membres associés, aux observateurs permanents, aux représentantes et représentants d'organisations internationales et aux autres parties prenantes invitées à la session de faire des observations concernant les documents d'avant-session et de débattre des questions de fond à l'avance afin d'optimiser le temps consacré à la session. Le résumé des résultats des consultations a été présenté oralement au Comité pour qu'il l'examine pendant la session.

4. Il sera rendu compte des débats tenus pendant la session mixte dans le résumé de la présidence qui sera disponible une semaine après la fin de la session et joint au présent rapport en tant qu'annexe II.

B. Participation

5. Les membres et les membres associés ci-après de la CESAP étaient représentés à la session du Comité : Arménie ; Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Bhoutan ; Cambodge ; Chine ; États-Unis d'Amérique ; Fédération de Russie ; France ; Géorgie ; Inde ; Indonésie ; Iran (République islamique d') ; Îles Marshall ; Japon ; Kazakhstan ; Malaisie ; Maldives ; Mongolie ; Myanmar ; Népal ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; Philippines ; République de Corée ; République démocratique populaire lao ; République populaire démocratique de Corée ; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Turkménistan et Turquie.

6. Les organismes, institutions spécialisées et fonds des Nations Unies ci-après étaient représentés : Banque mondiale ; Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement ; Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ; Centre des Nations Unies pour le développement régional ; Commission économique pour l'Europe ; Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ;

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et Organisation mondiale de la Santé.

7. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Banque asiatique de développement ; Communauté du Pacifique et Forum international des transports.

8. Les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile et les autres organismes ci-après étaient représentés : Asian Institute of Transport Development ; CityNet ; Civil Aeronautics Board ; Climate and Environment Services Group ; Conference on Interaction and Confidence-building Measures in Asia ; Economic Research Institute for Northeast Asia ; Federation of ASEAN Shipowners Association ; Global Infrastructure Fund Research Foundation Japan ; Humanitarian Organization for Poverty Eradication ; Institute of Railway Technology (Monash University, Australie) ; Intelligent Transport Society of Korea ; International Association of Logistics Business ; International Association of Public Transport ; International Coordinating Council on Trans-Eurasian Transportation ; International Road Assessment Programme ; Partnership on Sustainable, Low Carbon Transport ; Savitribai Phule Pune University ; Secrétariat du Forum des îles du Pacifique ; Shipping Corporation of India ; South Asian Association for Regional Cooperation secretariat ; Thai Intelligent Transport Systems Association et Université nationale de sciences naturelles de Hô Chi Minh-Ville.

C. Élection du Bureau

9. Le Comité a élu le Bureau suivant :

Président : M. Jalavsuren Bat-Erdene (Mongolie)
 Vice-Présidentes : M^{me} Raushan Yesbulatova (Kazakhstan)
 M^{me} Suzilah Mohd Sidek (Malaisie)

D. Ordre du jour

10. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session :
 - a) Allocutions d'ouverture ;
 - b) Élection du Bureau ;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Examen de la mise en œuvre du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique, phase I (2017-2021).
3. Questions transversales dans le domaine des transports :
 - a) Connectivité des transports pour des chaînes d'approvisionnement efficaces et résilientes ;
 - b) Systèmes et services de transport écologiquement viables ;
 - c) Transports et mobilité sûrs et inclusifs.
4. Accélérer les mesures porteuses de transformation dans le domaine des transports aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable.

5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa sixième session.

E. Manifestations parallèles

11. Le treizième Forum régional sur les transports écologiquement durables en Asie, coorganisé par le secrétariat de la CESAP et le Centre des Nations Unies pour le développement régional, s'est tenu les 10 et 11 novembre 2020 en parallèle de la session du Comité.

Annexe I

Liste des documents

<i>Cote du document</i>	<i>Titre du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
<i>Distribution générale</i>		
ESCAP/CTR/2020/1	Examen de la mise en œuvre du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique, phase I (2017-2021)	2
ESCAP/CTR/2020/2	Connectivité des transports pour des chaînes d'approvisionnement efficaces et résilientes	3 a)
ESCAP/CTR/2020/3	Systèmes et services de transport écologiquement viables	3 b)
ESCAP/CTR/2020/4	Transports et mobilité sûrs et inclusifs	3 c)
ESCAP/CTR/2020/5	Accélérer les mesures porteuses de transformation dans le domaine des transports aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable	4
ESCAP/CTR/2020/6	Rapport du Comité des transports sur les travaux de sa sixième session	
<i>Distribution limitée</i>		
ESCAP/CTR/2020/L.1/Rev.1	Ordre du jour provisoire annoté	1 c)
ESCAP/CTR/2020/L.2	Projet de rapport	6
<i>Documents d'information (en anglais seulement)</i>		
ESCAP/CTR/2020/INF/1	Activities implemented under the Regional Action Programme for Sustainable Transport Connectivity in Asia and the Pacific, phase I (2017–2021)	2
ESCAP/CTR/2020/INF/2	Preparations made by the secretariat for the fourth Ministerial Conference on Transport (2021)	4
ESCAP/CTR/2020/INF/3	Guidelines developed by the Ministry of Transport of the Russian Federation on measures to ensure the anti-epidemic safety of transport operations	3 a)
<i>Informations disponibles en ligne (en anglais seulement)</i>		
www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-transport-sixth-session	Information for participants, including list of participants and tentative programme	

Annexe II

Résumé des débats de la sixième session du Comité des transports établi par la présidence

I. Introduction

1. En raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la sixième session du Comité des transports s'est tenue en présentiel et en ligne sur deux jours, à raison de quatre heures par jour, les 12 et 13 novembre 2020. Les représentant(e)s des membres et des membres associés de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) basé(e)s à Bangkok ont eu la possibilité d'y assister en personne. Compte tenu des contraintes de temps inhérentes au format en ligne, et pour faciliter un échange de vues sur les questions de fond prévues à l'ordre du jour, les pays ont été invités à concentrer leurs interventions sur les questions inscrites aux points 2, 3, 4 et 5 de l'ordre du jour. Le résumé de la présidence n'entre pas dans les détails de chaque déclaration de pays mais se contente de reprendre succinctement les éléments sur lesquels les vues du Comité convergent s'agissant des points 2, 3, 4 et 5 de l'ordre du jour. Les déclarations des pays, telles qu'elles ont été prononcées pendant la session, sont disponibles sur le site Web du Comité des transports à l'adresse suivante : <https://www.unescap.org/intergovernmental-meetings/committee-transport-sixth-session>.

II. Résumé des débats tenus au titre des points 2, 3, 4 et 5 de l'ordre du jour

A. Examen de la mise en œuvre du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique, phase I (2017-2021)

(Point 2 de l'ordre du jour)

2. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique, phase I (2017-2021) (ESCAP/CTR/2020/1) et du document d'information sur les activités mises en œuvre dans le cadre du Programme d'action régional, phase I (2017-2021) (ESCAP/CTR/2020/INF/1).

3. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés de la Commission ci-après ont fait des déclarations : Azerbaïdjan ; Bangladesh ; Chine ; Fédération de Russie ; Inde ; Philippines ; Tadjikistan ; Thaïlande et Timor-Leste.

4. Le représentant de l'Institut de technologie ferroviaire de l'Université Monash (Australie) a fait une déclaration.

5. Le Comité a noté que les sept domaines thématiques figurant dans le Programme d'action régional que la Conférence ministérielle sur les transports a adopté à sa troisième session, en décembre 2016, couvraient les questions essentielles relatives au développement des transports dans la région Asie-Pacifique. À cet égard, le Comité a noté avec satisfaction les activités menées par le secrétariat aux fins de la mise en œuvre du Programme d'action régional, phase I (2017-2021) ainsi que plusieurs programmes nationaux complémentaires appliqués conformément au Programme d'action régional.

6. Le Comité a réaffirmé qu'il soutenait le développement du Réseau routier asiatique, du réseau ferroviaire transasiatique et du réseau de ports secs d'importance internationale et reconnu qu'ils étaient des composantes essentielles de l'infrastructure de transport durable et de la connectivité opérationnelle dans la région. À cet égard, le Comité a pris note des progrès réalisés en ce qui concerne le développement et la modernisation des infrastructures de transport dans les pays membres, notamment le Réseau routier asiatique, le réseau ferroviaire transasiatique et les ports secs d'importance internationale. Le Comité a également été informé des initiatives et des projets nationaux et sous-régionaux mis en œuvre par les États membres visant à mettre en place une infrastructure de transport durable et une connectivité opérationnelle. Le Comité a également continué d'attacher de l'importance au développement de la connectivité des transports entre l'Europe et l'Asie et de la connectivité des transports pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

7. Les représentant(e)s ont affirmé l'importance du développement des transports ruraux et souligné le rôle des transports urbains et publics durables. En outre, dans le contexte de la deuxième Décennie d'action pour la sécurité routière 2021-2030, que l'Assemblée générale a proclamée dans sa résolution 74/299 sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale, le Comité a souligné qu'il était urgent d'améliorer la sécurité routière. À cet égard, le Comité a pris note de plusieurs initiatives dans les domaines de la prise de conscience, du développement de bases de données sur la sécurité routière, de la planification urbaine et des transports, de la sécurité des infrastructures routières – notamment l'application de systèmes de transport intelligents – de la législation et de son application et de l'immatriculation et de l'inspection des véhicules et de l'octroi de permis.

8. Le Comité a réaffirmé que les nouvelles technologies jouaient un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable et noté que l'innovation technologique avait eu des bénéfices notables pour les opérations de transport dans une situation de pandémie. Dans ce contexte, le Comité a reconnu que le recours à des systèmes de transport intelligents grâce à l'utilisation de méthodes de paiement numérique dans le secteur des transports et la promotion de ces systèmes pourraient accélérer la transition vers des systèmes de transport durables, sûrs et intelligents.

9. Le Comité s'est félicité de l'aide au renforcement des capacités fournie par le secrétariat, a souligné l'importance de cette aide et demandé au secrétariat de continuer à apporter un appui dans les domaines de la connectivité de transport durable, du développement des couloirs de transport intermodal, de la facilitation des transports, des transports ruraux et urbains et de l'amélioration de la sécurité routière.

10. Le Comité a remercié les Gouvernements de la Chine, de la Fédération de Russie et de la République de Corée et la Banque islamique de développement de l'appui financier qu'ils avaient apporté au secrétariat pour l'exécution du Programme d'action régional.

B. Questions transversales dans le domaine des transports : connectivité des transports pour des chaînes d'approvisionnement efficaces et résilientes
(Point 3 a) de l'ordre du jour)

11. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur la connectivité des transports pour des chaînes d'approvisionnement efficaces et résistantes (ESCAP/CTR/2020/2) et du document d'information sur les lignes directrices élaborées par le Ministère des transports de la Fédération de Russie sur les mesures visant à assurer la sécurité des opérations de transport face à l'épidémie (ESCAP/CTR/2020/INF/3).

12. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Fédération de Russie ; Géorgie ; Inde ; Mongolie ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Philippines ; Sri Lanka ; Tadjikistan ; Thaïlande ; Timor-Leste ; Turkménistan et Turquie.

13. Le (la) représentant(e) du Forum international des transports a fait une déclaration. Le représentant de l'organisation Asian Institute of Transport Development a fait une déclaration écrite.

14. Le Comité a pris note de l'amélioration continue du développement des infrastructures le long du Réseau routier asiatique grâce aux initiatives en cours visant à renforcer la qualité des routes du Réseau et à achever les liaisons manquantes. Le Comité a reconnu la haute priorité accordée par les États membres au renforcement de la connectivité opérationnelle le long du Réseau, notamment par le biais d'accords bilatéraux et régionaux sur le transport routier. Il a souligné l'importance des connexions intermodales le long du Réseau routier asiatique et du réseau ferroviaire transasiatique, en particulier les connexions avec les ports maritimes, et reconnu que l'introduction de nouvelles technologies et le renforcement de la coopération régionale pourraient améliorer encore la connectivité régionale.

15. Le Comité a salué les efforts déployés par les États membres pour assurer l'approvisionnement ininterrompu des marchandises pendant la pandémie de COVID-19 grâce à des mesures spéciales de contrôle et de facilitation pour l'équipage, les moyens de transport et la cargaison, et reconnu que la préservation de la connectivité des transports faisait partie intégrante des politiques d'intervention et de relèvement liées à la pandémie. Dans ce contexte, le Comité a souligné qu'il fallait renforcer la coopération et l'intégration régionales, recourir davantage au numérique et harmoniser encore les règles et les procédures applicables au transport international. À cet égard, le Comité a pris note des activités qui sont menées actuellement dans ce domaine, notamment le projet porté par le Compte de l'ONU pour le développement intitulé « Transport and trade connectivity in the age of pandemics: United Nations solutions for contactless, seamless and collaborative transport and trade ».

16. Le Comité a noté la résilience dont a fait preuve le transport ferroviaire pendant la pandémie et réaffirmé qu'il était essentiel d'améliorer la connectivité opérationnelle le long du réseau ferroviaire transasiatique pour renforcer davantage le transport ferroviaire international. À cet égard, les représentantes et les représentants ont souligné le rôle clef de l'échange électronique ou numérique de données qui pourrait améliorer considérablement l'efficacité des formalités réglementaires et des exigences opérationnelles pour le transport ferroviaire international. Ils ont demandé au secrétariat d'apporter son appui à des projets pilotes sur ce thème et dans des domaines connexes. Le Comité a également été informé de nombreuses initiatives prises par les membres pour développer et renforcer le transport ferroviaire dans la région, notamment le transport de conteneurs à travers les pays d'Asie centrale.

17. Le Comité a reconnu que le numérique était un catalyseur essentiel de la compétitivité du transport ferroviaire en période de pandémie et, à cet égard, a été informé des activités du secrétariat visant à soutenir le passage au numérique pour les questions liées au transport ferroviaire dans la région Asie-Pacifique. Il s'agissait notamment d'élaborer une stratégie régionale sur le numérique et de mener des travaux d'analyse sur les solutions ferroviaires intelligentes qui aideraient notamment les pays en développement sans littoral et les pays les moins avancés à passer directement à des systèmes ferroviaires numérisés.

18. Le Comité a noté que le Gouvernement du Myanmar avait déposé un instrument d'adhésion en septembre 2020 afin de devenir partie à l'Accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique. Il a noté que le Gouvernement du Myanmar avait demandé au secrétariat de lui apporter une assistance technique aux fins de la réalisation d'une étude de faisabilité sur la liaison ferroviaire manquante entre le Myanmar et l'Inde.

19. Le Comité a été informé des faits nouveaux concernant les ports secs dans la région, de nombreux pays poursuivant activement l'expansion et la modernisation de leurs aménagements. Le Comité a noté qu'en 2020, l'Azerbaïdjan et le Myanmar sont devenus parties à l'Accord intergouvernemental sur les ports secs, ce qui porte à 16 le nombre total de parties à l'Accord.

20. Le Comité a réaffirmé que les ports secs étaient indispensables au développement d'un système de transport et de logistique international, intégré et intermodal en Asie et dans le Pacifique et que des efforts supplémentaires devaient être faits pour tirer pleinement avantage de la connectivité et améliorer les chaînes d'approvisionnement aux niveaux régional et mondial. À cet égard, les représentantes et les représentants ont souligné qu'il importait de faciliter les opérations de transport multimodal en améliorant encore le cadre juridique existant en Asie et dans le Pacifique. Ils ont également informé le Comité qu'à sa troisième réunion, en novembre 2019, le Groupe de travail sur les ports secs, avait décidé d'examiner la question de l'établissement de couloirs de transport intermodal interconnectés, notamment de couloirs de transport reliant l'Asie et l'Europe, et de ports secs situés le long de ces couloirs, d'une manière globale et avec la participation d'un cercle élargi de parties prenantes, notamment les États membres, le secteur des transports, les milieux universitaires et les organisations internationales compétentes.

21. Plusieurs représentant(e)s ont évoqué l'immense potentiel du transport par voie navigable et du cabotage pour réduire les externalités négatives du transport de marchandises dans la région et rappelé l'importance d'une réelle transition en faveur de modes de transport respectueux de l'environnement tels que le transport ferroviaire et le transport fluvial. Le Comité a en outre reconnu le rôle important que jouent les ports maritimes en tant que centres de logistique et de transbordement qui assurent une connectivité de transport intégrée avec la région, y compris pour les pays en développement sans littoral.

22. Le Comité a été informé de la mise en œuvre de plusieurs projets visant à développer la connectivité des transports entre l'Europe et l'Asie. Il a noté que les activités de transport entre l'Asie et l'Europe avaient continué d'augmenter malgré la pandémie, grâce aux efforts de collaboration aux niveaux national et international, et reconnu que les chemins de fer contribuaient de manière significative à l'amélioration de la connectivité interrégionale. Plusieurs représentant(e)s ont également mentionné de récentes initiatives visant à promouvoir une utilisation accrue des chemins de fer pour le transport international de marchandises et les envois postaux, en tant que solution transfrontière sûre et sans contact dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

23. Le Comité a rappelé que l'amélioration de la connectivité des transports entre l'Asie et l'Europe était l'un des domaines thématiques prioritaires du Programme d'action régional, phase I (2017-2021), et exprimé son soutien aux efforts que déploie la CESAP pour faciliter l'examen des questions liées au transport interrégional, compte tenu des considérations pratiques actuelles.

24. Les représentantes et les représentants ont souligné que les pays d'Asie centrale pouvaient devenir un carrefour important des échanges économiques et commerciaux et des couloirs de transport en transit entre l'Asie et l'Europe et ont évoqué qu'il importait de relier les systèmes ferroviaires de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud pour renforcer l'intégration du système de transport terrestre du continent eurasiatique. Dans ce contexte, le Comité a pris note des progrès réalisés par les pays en développement sans littoral d'Asie centrale en vue du développement des infrastructures routières et ferroviaires ainsi que des nombreuses mesures de facilitation du transit et du transport qui y ont été prises, et invité le secrétariat à continuer d'appuyer ces efforts.

25. Le Comité a été informé de l'initiative menée par le Président de l'Ouzbékistan tendant à créer un centre régional pour le développement des transports et des moyens de communication, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, conformément à la proposition qui avait été faite lors de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Le Comité a également été informé du projet de résolution visant à assurer des opérations de transport international sûres et stables dans les situations d'urgence, que le Gouvernement du Turkménistan avait soumis à l'Assemblée. Le Comité a pris note de la prochaine Conférence ministérielle sur les transports pour les pays en développement sans littoral qui se tiendra au Turkménistan en 2021 sur le thème du financement visant à améliorer la connectivité.

26. Ayant débattu de l'importance de l'intégration de la durabilité dans les transports et de la résilience de ce secteur face aux difficultés que cela implique, le Comité a été informé du projet actuel du Compte de l'ONU pour le développement visant à favoriser la transition vers un transport de marchandises durable dans la région Asie-Pacifique. Le Comité est convenu que les recommandations tendant à encourager la coopération régionale pour renforcer la durabilité du transport de marchandises pourraient inclure d'autres questions telles que le passage au numérique, la décarbonisation et le transfert modal, que les groupes de travail respectifs pourraient examiner plus avant dans le cadre des Accords intergouvernementaux sur le Réseau routier asiatique, sur le réseau du Chemin de fer transasiatique et sur les ports secs.

27. À la lumière des débats tenus au titre du point 3 a) de l'ordre du jour, le Comité a adopté les recommandations 1, 2 et 3 qui figurent dans la section I intitulée « Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention » du rapport du Comité des transports sur les travaux de sa sixième session.

C. Questions transversales dans le domaine des transports : systèmes et services de transport écologiquement viables
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

28. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur les systèmes et services de transport écologiquement viables (ESCAP/CTR/2020/3).

29. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Fédération de Russie ; Iran (République islamique d') ; Philippines et République de Corée.

30. Le représentant du Centre des Nations Unies pour le développement régional a fait une déclaration.

31. Le représentant du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Programme des Nations Unies pour l'environnement a également fait une déclaration.

32. Le représentant du Partenariat pour des transports écologiques, à faible émission de carbone a également fait une déclaration.

33. Le Comité a reconnu l'importance des dimensions environnementales des transports et souligné que des politiques fondées sur des données factuelles et tenant dûment compte des conditions propres à tel ou tel pays, selon le cas, pourraient renforcer la viabilité du point de vue écologique des systèmes et services de transport dans la région.

34. Le Comité a rappelé la Conférence internationale de haut niveau « Ville et transports : sécurité, efficacité et durabilité » visant à promouvoir la durabilité environnementale du secteur des transports, qui avait eu lieu à Khabarovsk (Fédération de Russie), les 4 et 5 septembre 2017 et a été informé que la deuxième réunion se tiendrait à Bangkok en 2021. Le Comité s'est félicité que la Fédération de Russie souhaite partager ses données d'expérience en matière de développement du transport urbain, y compris concernant l'intégration de la planification des transports urbains et publics.

35. Reconnaissant l'intérêt croissant que suscitent les systèmes de transport intelligents s'agissant de répondre aux problèmes du trafic urbain et d'encourager la transition vers des systèmes de transport plus écologiques, le Comité a réaffirmé que les technologies de transport intelligentes jouaient un rôle essentiel pour ce qui était d'améliorer l'efficacité des systèmes de transport et d'appliquer des mesures visant à limiter les coûts des transports, la consommation d'énergie et les émissions de dioxyde de carbone et qu'il fallait une approche intégrée du transport et de l'urbanisme qui incluent l'électromobilité, les technologies numériques de gestion du trafic, les carburants à faible émission en carbone et des modes de transport non motorisés, à l'appui de systèmes de transport durables et respectueux de l'environnement. À cet égard, le Comité a noté qu'une feuille de route régionale pour les systèmes de transport intelligents en Asie et dans le Pacifique pourrait définir l'orientation d'un développement harmonisé qui permettrait d'aller au-delà de l'action fragmentée et de libérer tout le potentiel des systèmes de transport intelligents dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

36. Le Comité a noté qu'il importait de disposer de politiques et de cadres innovants pour l'évaluation, la planification et le développement de systèmes et de services de transport urbain durable. Notant les efforts faits par le secrétariat afin de fournir des services de renforcement des capacités et de conseil sur la mobilité urbaine et l'indice de transport urbain durable à l'échelon régional, les représentantes et les représentants ont prié le secrétariat d'organiser des activités de renforcement des capacités dans les domaines du transport rural et urbain pour les pays ayant des besoins particuliers. Le Comité a également été informé de projets d'amélioration des transports urbains qui sont en cours dans différentes villes de la région.

37. Le représentant du Centre des Nations Unies pour le développement régional a informé le Comité des résultats du treizième Forum régional sur les transports écologiquement durables en Asie, dont le thème était la transformation en profondeur du secteur des transports en Asie, organisé en collaboration avec le secrétariat de la CESAP les 10 et 11 novembre 2020. Lors de ce Forum, la question d'une nouvelle déclaration sur le transport écologiquement durable pour la période 2021-2030, provisoirement intitulée

« Rendre le transport durable en Asie : objectifs de transport durable pour que le transport de passagers et de marchandises soit accessible à tous, sûr, abordable, propre et sobre en carbone ».

38. À la lumière des débats qui se sont tenus au titre du point 3 b) de l'ordre du jour, le Comité a adopté la recommandation 4 telle qu'elle figure dans la section I du rapport.

D. Questions transversales dans le domaine des transports : transports et mobilité sûrs et inclusifs

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

39. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur les transports et la mobilité sûrs et inclusifs (ESCAP/CTR/2020/4).

40. Les représentantes et représentants des membres et des membres associés ci-après ont fait des déclarations : Chine ; Fédération de Russie ; Inde ; Sri Lanka et Thaïlande.

41. Le représentant de l'Institut de technologie ferroviaire de l'Université Monash (Australie) a également fait une déclaration. Le représentant de l'organisation Asian Institute of Transport Development a fait une déclaration écrite.

42. Le Comité a souligné que les accidents de la route étaient un sujet de première importance compte tenu de l'ampleur du problème et de leur impact très négatif sur l'économie et le bien-être général de la population, en particulier pour ce qui est des usagers vulnérables et des groupes ayant un faible revenu. Dans ce contexte, le Comité a noté que, conformément à la Déclaration de Stockholm de 2020, plusieurs États membres avaient déjà pris des mesures de sécurité routière visant à réduire de moitié le nombre de tués sur les routes entre 2020 et 2030.

43. Le Comité a été informé que depuis 2015, la Fédération de Russie a réussi à améliorer la sécurité des transports grâce à la technologie du Système mondial de navigation par satellite. Dans ce contexte, le Comité a pris note de l'offre faite par le Gouvernement de la Fédération de Russie, à savoir que les experts russes étaient prêts à collaborer davantage avec les États membres de la CESAP en vue d'assurer la sécurité des systèmes de transport grâce à l'utilisation des Systèmes mondiaux de navigation par satellite.

44. Le Comité a noté qu'une coopération régionale accrue et le renforcement des capacités en matière de transports et de mobilité sûrs et inclusifs, avec l'appui du secrétariat, pourraient réduire le nombre d'accidents de la route mortels et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable au cours de la dernière année de mise en œuvre du Programme d'action régional, phase I (2017-2021), et dans sa prochaine phase, qui sera examinée en 2021. Dans ce contexte, le secrétariat a été prié de continuer à fournir une assistance technique et un soutien aux activités de renforcement des capacités en matière de sécurité routière, en particulier, mais pas exclusivement, en utilisant les possibilités offertes par le Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière.

45. Le Comité a été informé des mesures prises par les États membres de la région pour améliorer la sécurité sur les routes, notamment l'adoption et l'application de lois, la promotion des transports publics, le renforcement de l'éducation et la sensibilisation, l'incitation à l'utilisation de technologies de transport intelligentes et la mise à niveau des normes et de l'équipement.

46. Le Comité a reconnu l'importance de la sécurité des navires transbordeurs maritimes et nationaux pour réduire les accidents et améliorer les services de transport maritime de passagers dans la région Asie-Pacifique et pris

note de la coopération et du partenariat entre la CESAP, l'Organisation maritime internationale et les États membres.

47. Enfin, le Comité a noté les aspects des transports et de la mobilité liés à l'accessibilité et à l'inclusion et rappelé que, lors des consultations informelles tenues avant la session du Comité, il a été constaté que des activités coordonnées au niveau régional visant à intégrer les considérations de développement social dès les premières phases de la définition des politiques et de la prise de décisions contribueraient à atteindre les objectifs de développement durable.

48. À la lumière des débats qui se sont tenus au titre du point 3 c) de l'ordre du jour, le Comité a adopté la recommandation 5 telle qu'elle figure dans la section I du rapport.

E. Accélérer les mesures porteuses de transformation dans le domaine des transports aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable
(Point 4 de l'ordre du jour)

49. Le Comité était saisi de la note du secrétariat sur l'accélération des mesures porteuses de transformation dans le domaine des transports aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable (ESCAP/CTR/2020/5) et du document d'information sur les activités menées par le secrétariat dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence ministérielle sur les transports (2021) (ESCAP/CTR/2020/INF/2).

50. Pendant la session, aucune déclaration n'a été faite au titre du point 4 de l'ordre du jour. Une déclaration écrite a été remise par le (la) représentant(e) du Timor-Leste.

51. Le Comité a été informé des activités menées par le secrétariat dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence ministérielle sur les transports, qui se tiendra en 2021, et du cadre conceptuel pour l'élaboration de la prochaine phase du Programme d'action régional (de 2022 à 2026), compte tenu de la nécessité d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable, des débats menés au titre du point 3 de l'ordre du jour sur les questions de la connectivité des transports pour des chaînes d'approvisionnement efficaces et résilientes, des systèmes et services de transport écologiquement viables, des transports et une mobilité sûrs et inclusifs, ainsi que des résultats des consultations informelles tenues avant la sixième session du Comité.

52. Le Comité a adopté la recommandation 6 telle qu'elle figure dans la section I du rapport.

F. Questions diverses
(Point 5 de l'ordre du jour)

53. Le représentant du Cambodge a fait une déclaration dans laquelle il a demandé au secrétariat de fournir une assistance technique et un soutien au renforcement des capacités supplémentaires pour renforcer la connectivité et la résilience des transports.